

Programme de la journée

10h : Présentation de la formation-action

11h : Tour de table des projets développés dans les structures et motivations à suivre ce cursus

12h : Présentation des partenaires, des attentes de la formation et compétences des partenariats

14h : Choix des lieux, des expériences à valoriser et des problématiques des groupes de travail pendant la formation

15h : Validation finale de la maquette

16h à 17h : Calendrier et plan d'action

Les axes de la maquette (entre 180h et 220h)

- Les enjeux du développement durable (environ 30h sur la base de 180h)
- Les enjeux du développement durable appliqués au secteur culturel (environ 30h sur la base de 180h)
- La conduite des procédures de management durable (environ 60h sur la base de 180h)
- Ateliers des pratiques (environ 60 h sur la base de 180h)
- Déplacements/séjours d'étude

Une formation-action diplômante consacrée au développement durable en direction des acteurs culturels (porteurs de projet, festivals, équipements, techniciens de collectivité...)

Une réflexion avec des professionnels s'est engagée sur le développement durable dans les manifestations et les équipements. Ces réunions composées d'acteurs, de porteurs de projets artistiques, d'équipements et de collectivités territoriales (régisseurs, programmeurs, artistes, chargés de développement culturel, chargés d'info et de communication...) ont souligné l'intérêt d'une formation-action.

Un cursus de formation-action a pour objectif de faciliter la réussite d'un projet intégré dans une pratique, elle s'appuie sur les réalisations et les projets des participants. Les apports de connaissances et outils méthodologiques sont organisés en tenant compte de l'avancement des actions et des besoins selon une approche pluridisciplinaire et complexe. Les modalités et contenus sont élaborés par les participants et les formateurs, dans le cadre des règles applicables aux formations diplômantes.

La règle est l'alternance entre sessions (cours, apports de professionnels, visites, séjours d'étude...) et pratiques professionnelles. Le principe repose notamment sur des déplacements sur le terrain à l'invitation de stagiaires et de structures où une problématique spécifique pourrait être posée en lien avec le contenu de la formation. Cette modalité nécessite une pédagogie adaptée à l'échange et à l'analyse des situations. La formation s'élabore à travers une éco-conception en interrogeant autant le groupe formation que les engagements individuels (co-voiturage, transport, réduction carbone, gouvernance de la formation...)

La responsabilité pédagogique est assurée par un enseignant titulaire appartenant à une composante de l'université (UFR) : universitaires (30% minimum), professionnels et intervenants qualifiés sont mobilisés en fonction des besoins selon le programme. Une durée de 120 heures minimum est nécessaire mais un format de 180 à 200 heures sur 18 mois (sessions de 2 jours par mois) semble correspondre. Le coût de cette formation est de 3 200 euros environ pour les salariés en activité.

Les conditions d'accès sont à Bac+2/3 avec une procédure de validation des acquis professionnels. Les modalités d'évaluation tiennent compte de l'organisation des contenus et privilégie la rédaction d'un mémoire (dans le cas de la formation diplômante.)

Le budget de la formation-action et les modalités de participation financières (y compris la participation des partenaires éventuels) sont élaborés en commun.

